



# F5 – Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires  
Catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** » par le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié au JO le 10/09/2016

## DATES

- **4, 5 et 6 février 2025**

## DURÉE

3 jours, soit 21 heures

## COÛT

298 €/ jour par personne, soit 894 € pour les 3 jours

## DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

## NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 8, maximum 12

## DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

## LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

## ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

## CONTACT

✉ [contact.rouen@fredon-normandie.fr](mailto:contact.rouen@fredon-normandie.fr)  
☎ 02 79 40 07 65  
[www.fredon.fr/normandie/](http://www.fredon.fr/normandie/)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

**Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole**

## CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
  1. Réglementation et sécurité environnementale
  2. Prévention des risques pour la santé
  3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
  4. Test individuel de validation des connaissances

## POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte, en prestation de service

## PRÉREQUIS

Pas de prérequis

## MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

*Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.*

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto